

## **Journée du 13 février 2022 :**

Sujet : [INTERNET] Carrière  
Date : Sun, 13 Feb 2022 10:41:02 +0100 (CET)  
De : Pierre VERARD  
Répondre à : Pierre VERARD  
Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)

Bonjour

NON au sujet de l'ouverture de la carrière sur la commune de Parves et Nattages car trop de risques de sécurité routière et naturel mise en cause de tiré de mine qui secoue les villages au. alentours et détourné les sources et en plus a côté de panneaux photovoltaïques cite

Neuf

Verard pierre

Parves et Nattages  
01300

Sujet : [INTERNET] Projet de ré ouverture d'une carrière au Rocheret  
Date : Sun, 13 Feb 2022 20:43:35 +1100  
De : Mikael <[mikael.maleyrie](mailto:mikael.maleyrie)>  
Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)

A l'attention du Commissaire enquêteur,

Madame, Monsieur,

Étant propriétaire d'une maison sur la commune de Parves-et-Nattages, j'ai appris par la mairie qu'il y avait un projet de réouverture d'une carrière au Rocheret.

Je tiens à vous informer que\* je désapprouve totalement ce projet\*, qui représente bien plus d'inconvénients que d'avantages pour la commune et ses habitants. Le passage de camions poids-lourds dans des rues souvent étroites, la poussière, le bruit, sont autant de contraintes et de risques que nous ne voulons pas. Nous ne voulons pas non plus faire courir de risques aux enfants du village

Par ailleurs, la carrière dans le cas d'une réouverture pourrait nuire considérablement à la nouvelle centrale photovoltaïque qui est en construction sur ce site, et pour laquelle la mairie a fourni un travail énorme ces dernières années afin qu'elle puisse voir le jour.

Ne doutant pas que vous tiendrez compte de ces arguments dans votre décision,

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Mikaël Maleyrie

Sujet : [INTERNET] carrière de parves et nattages

Date : Sun, 13 Feb 2022 18:23:57 +0100 (CET)  
De : Patrick DEVILLE  
Répondre à : Patrick DEVILLE  
Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)

bonjour, le projet d'ouverture d'une carrière sur la commune de parves et nattages est inadmissible, l'ancienne carrière ayant enfin fermée on pouvait de nouveau circuler normalement, rencontrer des camions sur nos petites routes et vraiment dangereux, on avait retrouvé un certain calme, beaucoup moins de bruit, un concasseur c'est très bruyant, cela s'entend de loin. de plus une carrière à côté d'un parc photovoltaïque est une aberration, avec la poussière qui se déposera à la surface des panneaux le rendement sera grandement diminué.

j'habite le petit hameau de Nant et même de là on entend les bruits de la carrière, pendant les travaux du parc photovoltaïque qui produisent nettement moins de bruit qu'une carrière on entend déjà bien. en espérant que ce projet n'aboutisse pas. cordialement.

Sujet : [INTERNET] Carrière au Rocheret

Date : Sun, 13 Feb 2022 19:06:58 +0100  
De : Stéphane Kleinmann  
Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)  
Copie à :

Nous soussignés Eline LIVONNEN et Stéphane KLEINMANN sommes opposés au projet de réouverture de cette carrière sur la commune de Parves et Nattages. Nous sommes propriétaires d'une maison au 294 rue du Bugey et ne souhaitons pas que des camions porte-charges repassent devant notre domicile car ils ne respectaient pas le stop devant notre domicile et les croiser sur la route est très dangereux.

Cordialement

Eline Livonnen  
Stéphane Kleinmann

Sujet : [INTERNET] Projet de réouverture de carrière commune Parves et Nattages

Date : Sun, 13 Feb 2022 20:48:53 +0100  
De : s.e. <[stephanie](mailto:stephanie)>  
Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)

\*Madame la préfète \*

\*Par la présente je souhaite vous transmettre mon avis défavorable au projet de réouverture de la carrière située sur notre commune \*

**\*Stephanie EYRAUD \***

\*1888 route en chemi Nant \*

\*01300 PARVES ET NATTAGES\*

Sujet : [INTERNET] mon avis à l'enquête publique

Date : Sun, 13 Feb 2022 21:20:32 +0100  
De : [marielle.lelouarn](mailto:marielle.lelouarn)  
Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)

A l'intention du commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique pour  
une carrière sur le site du Rocheret

Monsieur

Je souhaite vous faire part de mon avis défavorable au projet de réouverture  
de la carrière sur el site du Rocheret sur la commune de Parves-et-Nattages.

En effet ce projet porterait atteinte à l'environnement à plusieurs titres :

- \* en engendrant le passage fréquent de véhicules et engins (pollutions  
sonores et atmosphériques),
- \* en détruisant progressivement la colline.

De plus le projet de carrière arrive après l'engagement du projet de  
construction de panneaux photovoltaïques. La commune a lourdement investi  
dans ce projet d'énergie renouvelable.

La compatibilité des deux projets n'est pas démontrée et ce serait un gâchis  
pour la collectivité.

Aussi j'espère que le bon sens l'emportera pour l'intérêt général.

Je souhaite que cet avis soit porté au registre d'enquête publique en cours.  
Merci d'accuser reception

Cordialement

Marielle Le Louarn

01300 Parves-et Nattages

